



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : (819) 629-2829
Télécopieur : (819) 629-3472
Courriel : mrc@mrcstemiscamingue.qc.ca
Site Web : www.mrcstemiscamingue.qc.ca

EXTRAIT des délibérations de la session ordinaire du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, MERCREDI le SEIZE (16) MAI DEUX MILLE SEPT (2007), à dix-neuf heures (19 h), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Luc Lalonde	, maire de Béarn
Monsieur Gilles Adam	, maire suppléant de Duhamel-Ouest
Monsieur Kim Gauthier	, maire de Fugèreville
Monsieur Maurice Laverdière	, maire de Guérin
Madame Marie Lefebvre	, mairesse de Kipawa
Monsieur Gérald Charron	, maire de Laforce
Monsieur Réjean Paquin	, maire de Latulipe-et-Gaboury
Monsieur Normand Bergeron	, maire de Laverlochère
Monsieur Marc Champagne	, maire de Lorrainville
Monsieur Michel Paquette	, maire de Moffet
Madame Carmen Rivard	, mairesse de Nédélec
Monsieur Maurice Rivard	, maire de Notre-Dame-du-Nord et préfet suppléant de la MRC
Monsieur Jocelyn Aylwin	, maire de Rémigny
Monsieur Gérard Pétrin	, maire de St-Bruno-de-Guigues
Monsieur Mario Drouin	, maire suppléant de St-Édouard-de-Fabre
Monsieur Normand Roy	, maire de St-Eugène-de-Guigues
Monsieur Philippe Barette	, maire de la ville de Témiscaming
Monsieur Sylvain Trudel	, maire de la ville de Ville-Marie

244 P NP DM13.2
Projets de réserves de biodiversité du lac Opasatica,
du lac des Quinze, de la forêt Piché-Lemoinie et du
réservoir Decolles
Abitibi-Témiscamingue 6212-01-207

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE :

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Lanier
et représentant du Territoire non organisé

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Jean-Pierre Charron , maire de la ville de Belleterre et
préfet de la MRC

EST ABSENT :

Monsieur Paul Coulombe , maire d'Angliers

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault	, coordonnateur au service d'aménagement
Madame Lyne Gironne	, coordonnatrice au service d'évaluation
Madame Mireille Bourque	, agente de développement
Monsieur Denis Clermont	, secrétaire-trésorier – directeur général

...2

2...

RÉSOLUTION OBJET : Présentation des commentaires de la MRC de Témiscamingue et de la municipalité de Nédélec au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet de réserve de biodiversité du lac Opasatica (Nédélec).

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser la présentation des commentaires de la MRCT sur le projet de réserve de biodiversité du lac Opasatica dans le cadre des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le 24 mai 2007, incluant la position de la municipalité de Nédélec.

La MRC de Témiscamingue et la municipalité de Nédélec demandent d'exclure la MRC de Témiscamingue du projet de réserve de biodiversité du lac Opasatica pour les raisons suivantes :

Le territoire proposé a une superficie de 245 kilomètres carrés (moins de 1% est situé dans la MRC de Témiscamingue, le reste est situé dans la ville de Rouyn-Noranda). Dans les deux (2) km² situés au Témiscamingue, il n'y a pas d'utilisateurs ou d'éléments exceptionnels justifiant une aire protégée. En conséquence,

- Une si petite superficie ne remet pas en cause le projet d'aire protégée;
- Il sera difficile d'intéresser des représentants témiscamiens à siéger sur le futur comité de conservation pour moins de 1% de l'aire protégée. Or, il n'est pas acceptable qu'une partie de la MRC soit gérée par un comité sur lequel siège seulement des gens de l'extérieur ;
- Les limites proposées pour l'aire protégée du lac Opasatica ne seraient pas conformes au Schéma d'aménagement⁽¹⁾ de la MRC de Témiscamingue et aux positions passées du BAPE sur les découpages administratifs⁽²⁾.

...3

3...

RÉSOLUTION OBJET : Présentation des commentaires de la MRC de Témiscamingue et de la municipalité de Nédélec au Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet de réserve de biodiversité du lac Opasatica (Nédélec) (suite).

(1) **Extrait du schéma d'aménagement de la MRC de Témiscamingue :**

« Harmoniser la limite des découpages administratifs sous-régionaux des ministères et des mandataires du gouvernement avec les limites du territoire de la MRC afin de réunir les centres de décision et limiter le nombre d'intervenants sur le territoire de la MRC de Témiscamingue ».

(2) **Extrait du rapport de la Commission sur la protection des forêts (page 201) :**

« Le manque d'harmonisation entre le MFO et les MRC sur les questions d'aménagement du territoire a retenu l'attention de la Commission. Ainsi, le MFO base ses décisions sur des unités de gestion dont les limites territoriales ne respectent pas celles des MRC. Cette pratique anachronique par rapport à celles adoptées par d'autres ministères, est un irritant pour les gens des régions ».

(S) JEAN-PIERRE CHARRON, PRÉFET (S) DENIS CLERMONT, SEC.-TRÉS. – DIR. GÉN.
JEAN-PIERRE CHARRON, PRÉFET DENIS CLERMONT, SEC.-TRÉS. – DIR. GÉN.

Certifié copie conforme,

Ce _____



Denis Clermont, secrétaire-trésorier – directeur général
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue
(sm)